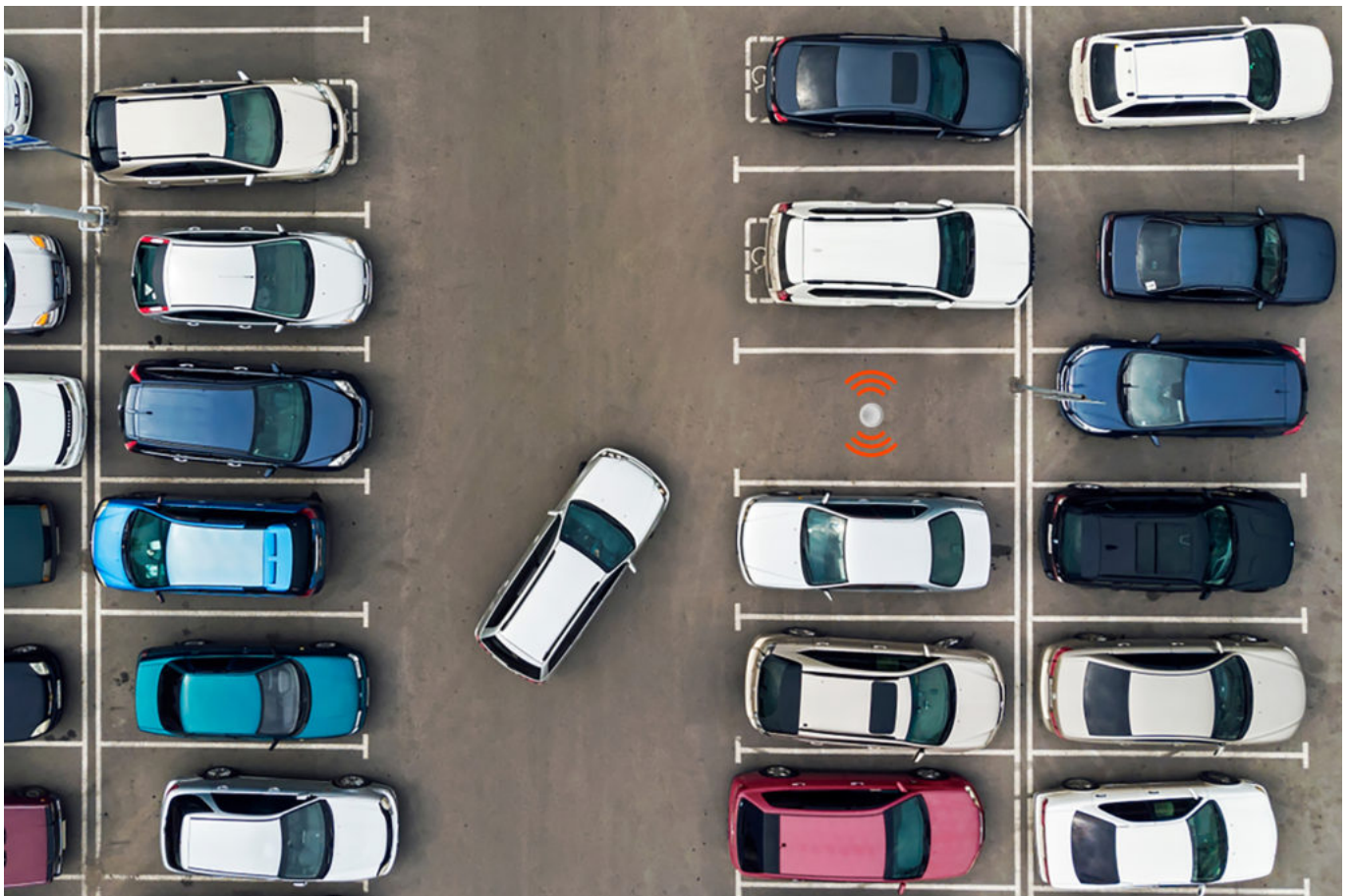


Ecrit par le 12 avril 2025

'En place' : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centre-ville



Vous en rêvez ? L'équipe [Devarchi technologies](#) l'a fait. L'application 'En place' a vu le jour à Avignon en mars 2021, et promet déjà de révolutionner la gestion des parkings, véritable levier pour redynamiser les centres-villes du Vaucluse. Trouver une place de stationnement ne sera bientôt plus une épopée.

« Il n'existe aucune solution de ce type sur le marché, combinant toutes les problématiques des usagers. La plateforme 'En place' a ceci d'unique qu'elle rassemble toutes les fonctionnalités et permet de faire bénéficier tout le monde », explique [Adil Cherkaoui](#), ingénieur de 33 ans à la tête de [Devarchi technologies](#). A l'heure de la 'smart city', ou ville intelligente, l'application 'En place' ambitionne de faire

Ecrit par le 12 avril 2025

du Vaucluse le chef de file de l'intelligence connectée. L'objectif ? améliorer l'attractivité des centres-villes par le biais d'une plateforme dédiée à tous : collectivités, automobilistes et commerçants.

La solution 'En place' est une plateforme numérique reliée à un capteur sous la forme d'un boîtier compact installé sur une place de stationnement. Les données peuvent transiter, la magie peut opérer. L'application permet alors aux commerçants d'attirer les clients qui fuient les centres-villes en faveur des centres commerciaux. Une application mobile pour les automobilistes est disponible pour trouver une place libre et pour faire le paiement au temps réel. Cette plateforme permet également de faire des économies de gestion car les contrôles par les agents municipaux seront ciblés et peuvent se faire sur notification en cas de dépassement par exemple. Une solution 3 en 1.

La 'smart city', un concept désormais bien répandu

'En place' s'inscrit pleinement dans le concept de 'smart city' né aux Etats-Unis, qui s'est rapidement imposé pour désigner les stratégies d'innovation urbaine partout dans le monde. Adopté par les élus comme par les entreprises, le concept se présente comme une réponse aux défis de l'urbanisation. Adil Cherkaoui a très tôt saisi les enjeux de notre ère et le besoin criant des commerçants de retrouver leur clientèle après une année d'hibernation. Pour construire collectivement des territoires plus connectés et attractifs, l'innovation joue un rôle clef. Qu'il s'agisse d'innovations technologiques, - souvent basées sur l'utilisation du numérique et des données comme en l'espèce - ou d'innovation sociales ou environnementales, de multiples solutions peuvent contribuer à rendre les territoires plus intelligents et améliorer la vie citadine. A commencer par la gestion du stationnement, enjeu majeur en hypercentre.

Optimiser les ressources humaines des collectivités

« La gestion manuelle à travers les agents asvp qui contrôlent véhicule par véhicule nécessite beaucoup de ressources humaines et de temps. L'application que nous avons créée permet de remobiliser 75 à 80% de ces ressources grâce à l'automatisation des contrôles », poursuit le fondateur. Outre le fait de mobiliser beaucoup d'agents, la municipalité est très souvent confrontée au stationnement abusif et à son lot d'incivilités : voiture ventouse occupant une place de manière prolongée, arrêt en double file ou dans une zone dangereuse, stationnement illégal sur un emplacement réservé... Avec 'En place', les agents seront alertés en temps réel via une notification leur informant d'une incivilité, d'un dépassement d'horaire, etc. Action, réaction.

« A un instant T, un agent se trouve à un seul endroit et contrôle un seul véhicule. Avec la solution « En place », à un instant T, ce sont toutes les places qui sont contrôlées et tout le temps », souligne le chef d'entreprise. Cette prouesse est réalisée grâce aux nouvelles technologies que la société a mis en œuvre. Par ailleurs, la solution « En place » est une plateforme numérique couplée à des capteurs de stationnement de dernière génération bi-technologies assurant une fiabilité à plus de 99%. Plus besoin de prévoir le génie civil. Plus besoin non plus de prévoir les alimentations électriques ou le réseau. Les dispositifs sont entièrement autonomes et s'installent facilement.

Ecrit par le 12 avril 2025



Plus besoin de mobiliser beaucoup d'agents dédiée au contrôle du stationnement

Tableau de bord intégré pour l'aide à la décision

Non content de permettre les contrôles automatisés, rationaliser les ressources humaines et engendrer des économies, 'En place' ajoute une corde à son arc : le tableau de bord intégré, véritable outil d'aide à la décision. « On va pouvoir remonter des années en arrière, collecter, croiser et analyser les données. Les décisionnaires pourront ainsi voir quelle zone est plus saturée qu'une autre et quel stationnement est surexploité ou sous-exploité », explique Adil Cherkaoui.

Fluidifier la circulation

« Grâce à un partenariat avec [Michat électronique](#), nous pilotons également les panneaux de jalonnement. Nos deux équipes techniques se sont rapprochées, et nous avons implémenté leur protocole pour intégrer leur système dans notre plateforme. Après quelques tests en temps réel et quelques ajustements, tout est absolument opérationnel », explique celui qui a étudié sur les bancs du [Ceri](#) à Avignon.

L'objectif ? Aiguiller les automobilistes et fluidifier la circulation. Le système de jalonnement dynamique

Ecrit par le 12 avril 2025

est une mesure simple qui a des répercussions extrêmement positives pour la qualité de vie des résidents et des nombreux visiteurs. La signalisation indique en temps réel aux automobilistes l'état d'occupation des différents parcs. En cas de saturation, l'automobiliste peut alors organiser son déplacement de façon à stationner là où il y a encore des places disponibles. La collectivité pourra également profiter de cette solution pour communiquer davantage à destination des administrés et les inviter à venir en centre-ville par exemple.

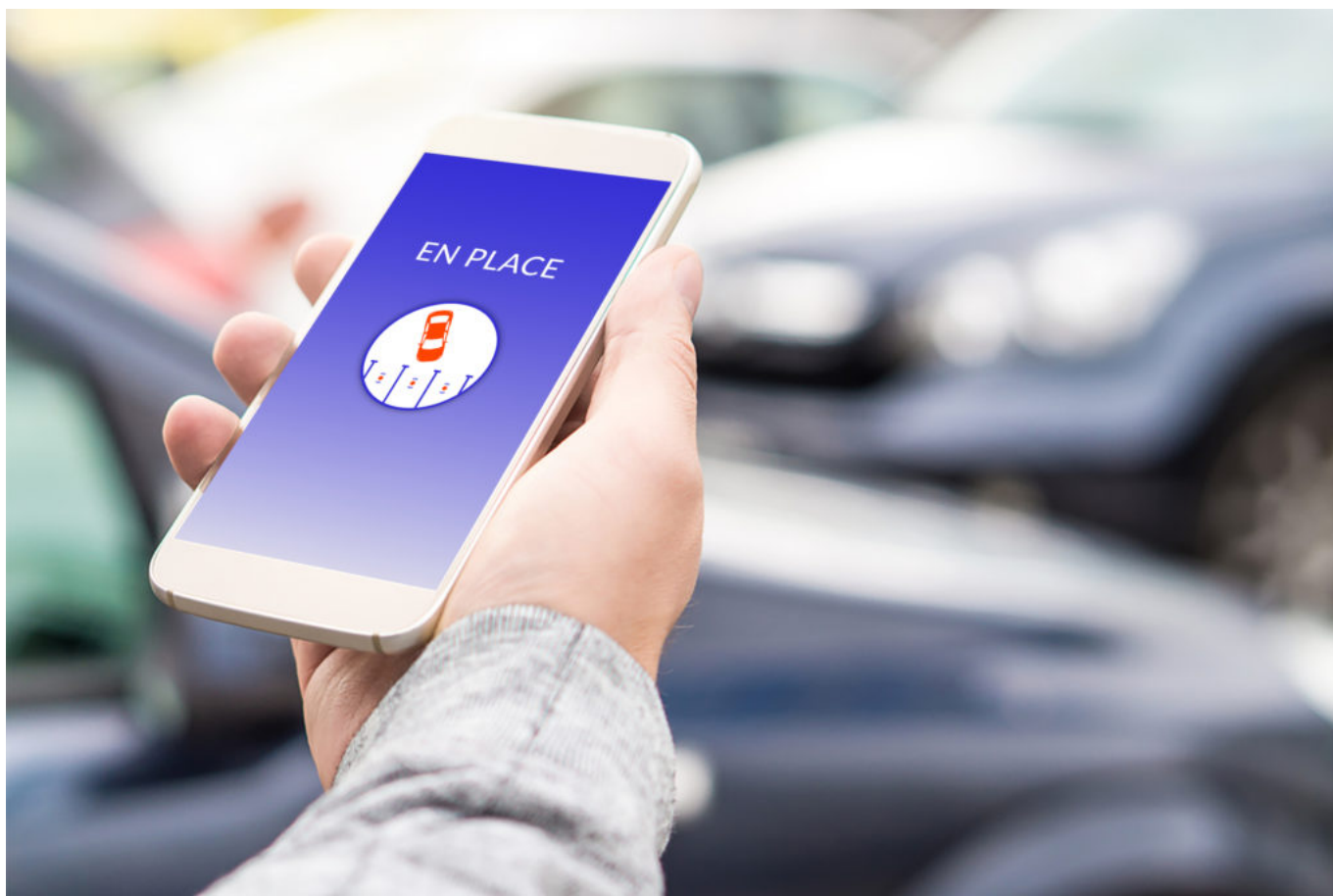


La plateforme se met au service des automobilistes pour fluidifier la circulation et éviter les zones saturées

L'automobiliste accède directement aux places libres

Vos rondes interminables dans les rues du centre-ville, les klaxons oppressants qui résonnent lourdement à l'arrière, votre profonde désillusion à la vue de la cacahouète sournoisement cachée au fond de l'emplacement, et les minutes qui passent... Un parcours du combattant qui ne sera plus que l'ombre d'un mauvais souvenir avec 'En place'. Depuis l'application, les automobilistes accèdent directement aux places libres à proximité de leur destination. À tout moment, les conducteurs accèdent aux informations en temps réel de chaque place connectée. Les automobilistes pourront régler leur stationnement au temps réel, de leur arrivée jusqu'à leur départ, plus besoin de choisir la durée de stationnement. L'automobiliste peut ainsi configurer le temps limité et être alerté par notification push, sms, mail de tout dépassement. De quoi oublier la douloureuse expérience de la contravention de stationnement placardée sur le pare-brise.

Ecrit par le 12 avril 2025



Une application fonctionnelle, simple, claire et efficace.

Un crédit temps accordé par les commerçants

Pour les commerçants, l'outil 'En place' deviendra à n'en point douter le meilleur allié de la boutique. Les commerçants auront la possibilité de générer des coupons de stationnement à chaque passage en caisse (crédit de stationnement) et diffuser des offres commerciales vers les automobilistes qui stationneront à proximité de leur commerce.

« Ils vont pouvoir se servir de la plateforme comme un outils commercial et marketing. Evidemment, l'utilisateur a le choix ou non d'accepter de recevoir les offres », précise-t-il. Restaurateur, magasin de prêt-à-porter, tout type de commerce peut adhérer au projet et devenir partenaire de l'application. « Cela leur apporte de la visibilité et leur permet d'attirer la clientèle en centre, surtout en post-confinement. Les centres-villes ont perdu de leur attractivité, les fermetures se sont succédées, l'inactivité a été fatale pour beaucoup, ou du moins les a fragilisés », explique Adil Cherkaoui. 'En place' sonne comme l'une des solutions contribuant au rebond économique, si cher au gouvernement.

Ecrit par le 12 avril 2025

Pourquoi l'application est unique ?

« Avec un seul objet connecté, on va pouvoir donner des bénéfices à plusieurs acteurs. Les solutions sur le marché sont pour la plupart incomplètes et ne proposent qu'une seule fonctionnalité, pointe le fondateur. Elles vont par exemple permettre de voir l'état d'occupation d'un parking, ou bien aider au guidage à la place, ou alors permettre le paiement en ligne. Les solutions gravitent autour de notre produit mais aucune plateforme ne conjugue toutes les problématiques pour offrir un service complet. » Le prélèvement au réel qui réduit le risque d'amende, la gestion des ressources humaines optimisées, le soutien à l'économie locale et à l'attractivité en hyper centre, le guidage et la fluidité de la circulation, les deux ingénieurs ont tout analysé afin de répondre aux principales problématiques de la vie locale.

Une invention Made in Avignon soutenue par la French Tech

Cette plateforme couplée avec des capteurs IoT (Internet of things, l'Internet des objets connectés) installé par l'équipe Devarchi technologies est le fruit d'un cocktail technologique de dernière génération, conçu et développé à Avignon en ZFU (rocade) et soutenu par la French Tech Grande Provence.

La [French Tech grande Provence](#) a permis au duo de présenter leur projet dans le cadre d'un afterwork, « j'ai bénéficié d'un tas de conseils et de mises en relation essentielles avec le réseau. » Le réseau, voilà définitivement le nerf de la guerre. Les deux fondateurs, ingénieurs de métier, sont seuls aux commandes de la machine. Des petites mains qui s'affairent à l'ensemble du projet : technique, développement, production, prospection... « Quand on communique, la technique avance moins derrière », l'équipe s'enrichit donc bientôt d'une nouvelle recrue en communication et d'un commercial afin de présenter la solution aux collectivités.

Pour le financement, Adil et Mohamed ont misé sur leurs fonds propres, aucune aide financière ni prêt bancaire n'est venu à la rescousse du projet. « Je me suis concentré sur le développement des produits internes, par contre Mohamed fait de la prestation pour ses clients, ce sont ses ressources financières que l'on injecte dans le produit, gages de notre indépendance. On s'appuie sur des choses que l'on a déjà fait dans d'autres projets. On a su capitaliser sur notre expérience et nos solutions et développer à moindre coût par rapport à une entreprise qui serait partie de zéro », explique-t-il.

Les collectivités s'y intéressent

« Beaucoup de communes sont intéressées par cette solution. La modernité et l'innovation ne leur fait pas peur, bien au contraire, souligne Adil Cherkaoui. Ils sont friands lorsqu'on leur propose une solution pour donner un nouvel élan et une dynamique dans leur ville, ils sont plutôt preneurs. » La puissance de la solution réside dans le développement du logiciel, un produit qui ne représente pas un coût excessif lorsque l'on considère les économies qui en découlent. Le fondateur tient à le préciser, si l'un des boîtiers présente des caractéristiques de dégradation physique, les techniciens de Devarchi technologies interviennent aussitôt sur place pour faire une vérification et changer le boîtier si nécessaire.

Ecrit par le 12 avril 2025

Les collectivités locales sont la porte d'entrée de cette révolution numérique, sans lesquelles les boitiers ne pourront être positionnés sur les emplacements et la solution ne pourra être déployée. Les fondateurs sont confiants quant à la prise de conscience des élus du terrain, en lien constant avec le territoire vauclusien et les préoccupations des acteurs économiques. La frontière entre la ville physique et la ville numérique de demain tend à devenir de plus en plus ténue. Dans cette mutation vers un monde toujours plus digital, 'En place' permet avant tout aux villes du Vaucluse de maîtriser leurs données pour améliorer leur efficacité au quotidien.



Un simple boitier compact installé sur la place de stationnement simplifie la vie des usagers

'En place » : Adil Cherkaoui, 06.95.31.27.71, acherkaoui@devarchi-technologies.fr

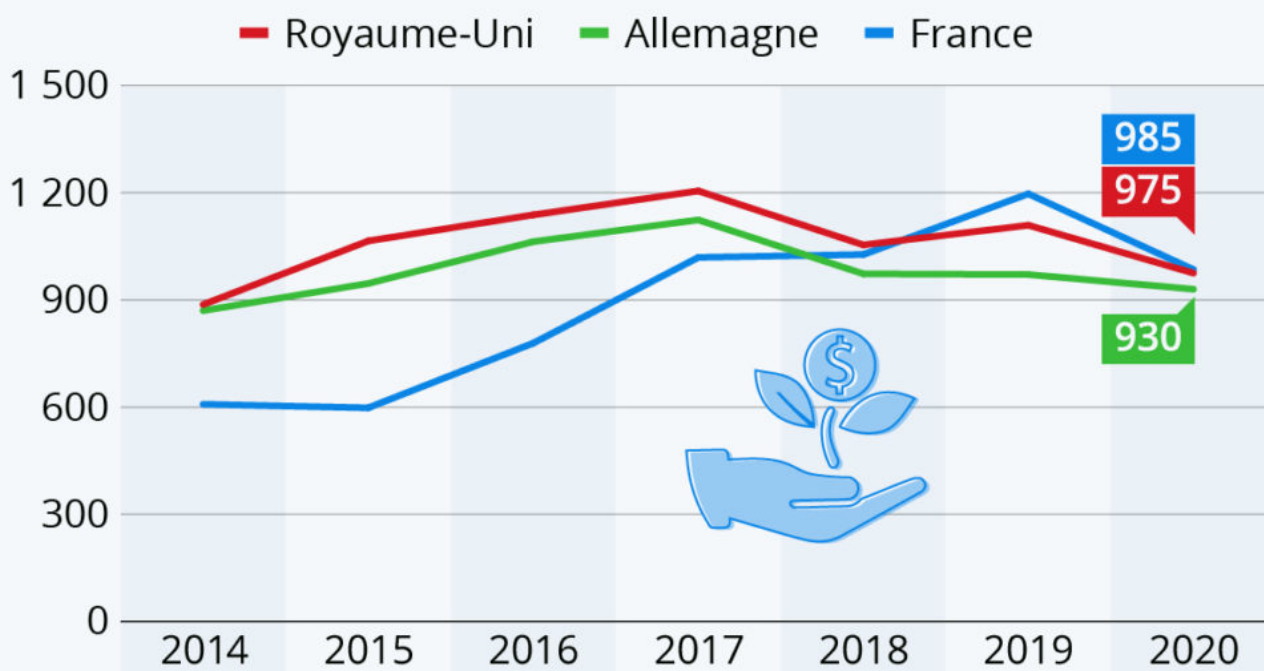
Attractivité : la France reste leader en

Ecrit par le 12 avril 2025

Europe

Attractivité : la France reste leader en Europe

Nombre de projets d'investissements étrangers annoncés par an dans les pays européens sélectionnés *



* données de 2019 non corrigées des impacts de la crise du Covid-19 (35 % des projets annoncés cette année ont été ultérieurement reportés, révisés ou annulés).

Source : EY - Baromètre 2021 de l'Attractivité



statista

Selon le [baromètre annuel de l'attractivité](#) publié ce lundi par le cabinet d'audit EY, la France reste le

Ecrit par le 12 avril 2025

pays le plus attractif d'Europe pour les investisseurs internationaux. En dépit de la [crise du Covid-19](#), l'Hexagone, qui avait décroché le rang de leader en 2019, a réussi à conserver l'an dernier la première place du classement des pays européens qui attirent le plus d'investissements. Mais l'écart s'est toutefois réduit avec les deux autres grandes puissances économiques du Vieux Continent. Avec 985 décisions d'[investissements étrangers](#) recensées sur son territoire en 2020 (en baisse annuelle de 18 %), La France est talonnée de près par le Royaume-Uni, qui dénombre 975 projets malgré les incertitudes autour du Brexit. L'Allemagne arrive quant à elle en troisième position avec 930 projets.

La crise sanitaire a notamment bénéficié aux projets d'implantations dans la logistique et la santé, tandis que certains secteurs industriels historiques, comme l'automobile ou l'[aéronautique](#), ont de leur côté été lourdement affectés. Selon les analystes d'EY, La [France](#) a accueilli 89 projets de plateformes logistiques en 2020, portés par l'essor du [e-commerce](#), alors que les [industries de la santé](#) représentent 58 projets, soit une hausse annuelle de plus de 120 %. Malgré un contexte industriel défavorable, l'Hexagone conserve, [comme les années précédentes](#), la première place dans le secteur manufacturier, avec 341 projets d'investissements recensés dans l'industrie en 2020.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Rising Sud : la confiance revient au goût du jour

Le retour à une meilleure fortune économique après un choc sans précédent passe par un modèle innovant, 'décarboné' et relocalisé. Selon l'agence de développement économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nos entreprises ont pris le chemin d'une telle transformation pour une reprise qui s'annonce rapide et durable.

De nombreuses start-up résistent très bien à la crise. Bien plus, leurs modèles économiques et les solutions qu'elles proposent sont parfaitement compatibles avec l'accélération - sans précédent - de la numérisation de toute activité.

Depuis 2020, cette évolution est fortement induite - ou soutenue - par la gestion sanitaire de la pandémie excluant au maximum les contacts humains. Ces jeunes pousses recrutent donc à tour de bras : un CDI sur dix était signé dans une start-up, soit plus de 25 000 contrats en 2020. (Source : France Digitale).

Les 120 start-up françaises sélectionnées chaque année pour faire partie d'un programme d'accompagnement de l'Etat pour devenir « des leaders technologiques au plan mondial » prévoient de créer, partout dans notre pays, plus de 10 000 emplois en 2021. Au premier semestre 2021, notre région

Ecrit par le 12 avril 2025

est la première (hors Ile-de-France) pour les levées de fonds des start-up du numérique avec 82M€.

Un milliard de crédit, cinq grands chantiers régionaux

Porteuses d'une croissance goulue, ces entreprises innovantes sont bien présentes dans notre région qui cherche à multiplier leur nombre.

C'est le rôle de [Rising Sud](#), l'agence de développement économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (42 collaborateurs). Réunissant autour du Conseil régional la Chambre de commerce et d'industrie régionale, la Banque des territoires et BPI France lors de sa création, l'agence vient largement d'ouvrir (janvier 2021) sa gouvernance à une quarantaine de membres. Ces nouveaux adhérents - collectivités territoriales et EPCI, entreprises, pôle de compétitivité, universités, ports et aéroports - ont été appelés à la rescousse pour « faire front face à la crise économique » et permettre une meilleure représentation des territoires.

Bernard Kleynhoff, le président de Rising Sud, précise doctement : « notre rôle est d'accélérer les entreprises et de faire grandir les territoires ». Cette vocation s'inscrit aujourd'hui dans le plan de reconquête du Conseil régional voté en octobre 2020, doté d'un milliard de crédits, articulé autour de cinq grands chantiers : renforcer les capacités d'investissement et d'innovation des entreprises ; préparer les transitions numériques, environnementale et industrielles ; engager la reconquête industrielle ; renforcer l'attractivité de notre région et accompagner nos entreprises sur de nouveaux marchés extérieurs.

« Notre rôle est d'accélérer les entreprises et de faire grandir les territoires. »

Bernard Kleynhoff, président de Rising Sud.

L'attractivité du territoire a été préservée

Vaste programme s'amorçant dans une situation de redémarrage cahotante. « La première chose dont il faut s'occuper, c'est du mur de la dette auquel les entreprises sont confrontées avec les remboursements des Prêts garantis par l'Etat (PGE), des crédits bancaires et des charges qui ont fait l'objet de reports », pointe Bernard Kleynhoff. « Nous avons mobilisé 64M€ pour renforcer les fonds propres de certaines d'entre elles afin qu'elles puissent continuer à emprunter normalement pour relancer sans difficultés leur activité. Sur la question des marchés extérieurs où l'on va moins vite et moins loin aujourd'hui, nous avons rajouté des financements pour conserver une présence au travers des volontaires internationaux et repartir, dès qu'il sera possible de se déplacer au-delà de nos frontières. Enfin, l'attractivité de nos territoires semble dès à présent au rendez-vous de la croissance avec cinq beaux projets d'investissements étrangers dont trois dans le Vaucluse, plutôt orientés vers l'agroalimentaire avec un nombre important d'emplois à la clé ».

Sortir de la crise économique au plus vite n'est donc pas une lubie. C'est ainsi qu'après une année record en 2019, notre région retrouve pour l'année 2020 un bilan comparable à celui de 2018, soit 77 projets d'investissements internationaux ayant vu le jour pour près de 2 000 emplois créés ou maintenus.

Ecrit par le 12 avril 2025

Les beaux fleurons locaux poursuivent aussi leur chemin, tel Claranor ayant confié à GSE - tous deux avignonnais - la construction de son nouveau siège, livrable en novembre prochain. Le nouveau bâtiment (3M€) composé de béton bas carbone, d'une ossature en bois, d'isolants 'bio-sourcés' permettra de produire de l'électricité pour recharger les véhicules des collaborateurs. Un exemple vertueux et local, associant une PME à fort taux de R&D intervenant sur le marché mondial de la stérilisation d'emballage avec une technologie innovante de lumière pulsée et un groupe, lui aussi international, spécialiste des projets d'immobilier d'entreprise.

Une reprise durable qui passe par la reconquête industrielle

Pas d'attentisme du côté des start-up, donc. « Ils ne sont pas tous des Elon Musk, tout ne marche pas à merveille », modère le président de la commission économie, industrie, innovation, nouvelles technologies et numérique du Conseil régional ; « mais enfin, nous essayons de faire en sorte que des entreprises à haut potentiel puissent réussir leur second tour de table et devenir des projets d'avenir solides. Notre accélérateur fonctionne bien, il a même été le premier à être utile pour construire celui de BPI France ».

Les politiques publiques en la matière portent leurs fruits dans la corbeille de l'après-crise. Dans la liste des futures pépites susceptibles d'être valorisées à plus d'un milliard de dollars, la France arrive même en deuxième position avec 21 start-up, derrière le Royaume-Uni (24) et devant l'Allemagne (15), selon Vivatech, l'événement 'tech' européen dédié à l'innovation et aux start-up.

Toute médaille a son revers. Les jeunes diplômés, notamment ceux des écoles supérieures, ont une vision mondialisée de l'économie réduite aux grandes villes, aux grands groupes et aux start-up. La difficulté de recrutement est si criante que le gouvernement a mis en place fin 2019 un système de « [volontariat territorial en entreprise](#) » pour nourrir l'encadrement des entreprises avec de jeunes talents au contact de la vie d'une petite entreprise et d'une région. La note a investi au cours des trois dernières années, 1,5 milliards sur ses filières « stratégiques » au travers des [opérations d'intérêt régional](#). Elle vient aussi de recevoir des mains du Comité européen des régions, un prix l'identifiant comme « un phare de la reprise durable » et un territoire ayant, à l'échelle du continent, démontré « une capacité remarquable pour réorienter son développement économique depuis un an ».

Le vent tourne

Ancien chef de cabinet de Christine Lagarde au ministère de l'industrie, Bernard Kleynhoff estime que le vent tourne. La perception change, un avenir devient possible même si l'Etat continue d'alimenter - en dépit des efforts du [plan de relance](#) - le mouvement de destruction d'un outil industriel national qui a ployé, petit à petit, sous les charges sociales, les impôts sur les sociétés, les impôts de production et bientôt sous le crime 'd'écocide'.

« Les gens se rendent compte que notre vieille Europe, tant décriée, n'est pas si mauvaise que ça. Son industrie est vigilante, plus sûre que bien d'autres, ses produits sont de bonne qualité, ses conditions de travail meilleures qu'on le dit encore parfois. Le jour n'est peut-être pas si loin où l'opinion qui s'imagine encore, par exemple, qu'EDF est un vendeur d'électricité parmi tant d'autres, est en réalité le très grand industriel reconnu comme tel de par le monde. Par conséquent, cette crise peut créer une prise de conscience sur les circuits courts, cette fois au bénéfice des PME et industriels des régions et se traduire par une croissance et une compétitivité bien plus forte à l'avenir qu'on pourrait s'y attendre ».

Écrit par le 12 avril 2025

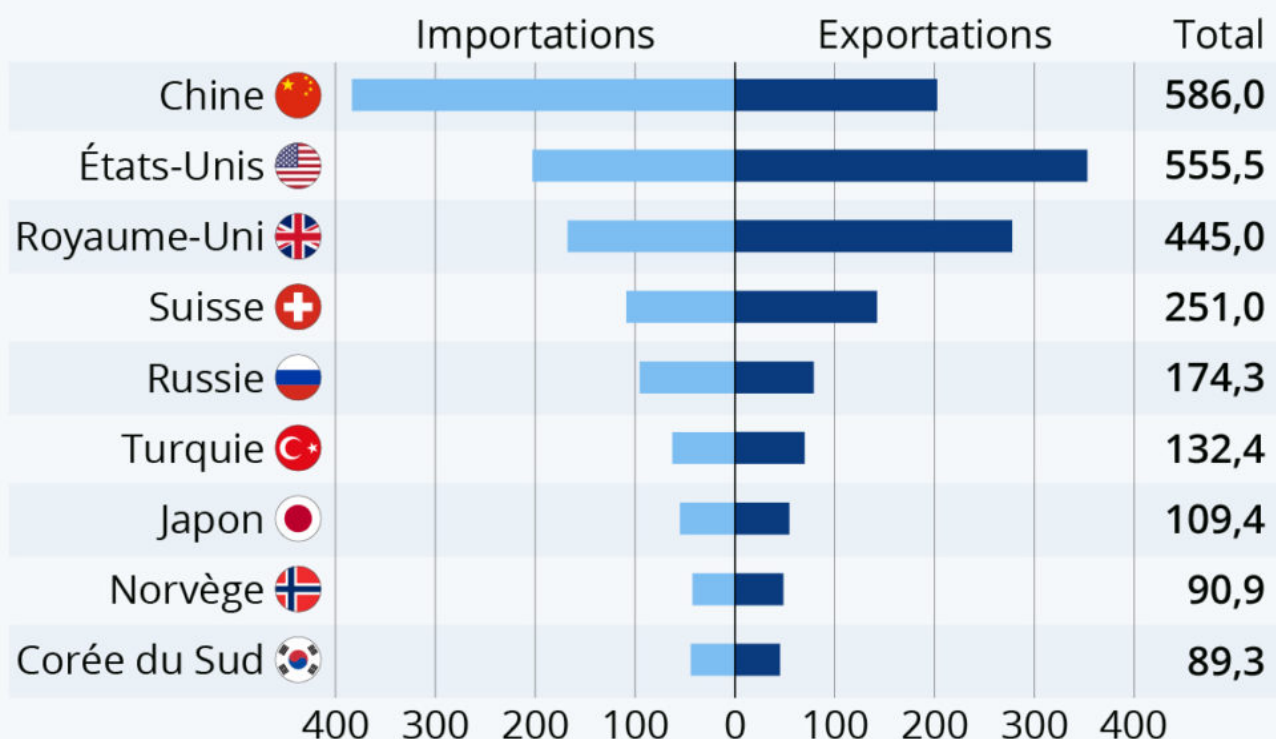
Une chose est sûre, le nombre de contrats d'apprentissage est passé entre 2015 et 2019 de moins de 27 000 à plus de 35 000 dans notre région. Il y a donc assez d'éléments favorables - attractivité et investissements dans des projets d'avenir maintenus ou en cours de développement, changement de regard sur l'industrie - pour engager une transformation de modèle économique.

Les principaux partenaires économiques de l'UE

Ecrit par le 12 avril 2025

Les principaux partenaires économiques de l'UE

Volume des échanges commerciaux avec les partenaires majeurs de l'Union européenne en 2020, en milliards d'euros



Source : Commission européenne




Après plusieurs mois de discussions avec l'[Union européenne](#), la [Suisse](#) a mis fin aux négociations sur ses relations bilatérales avec l'UE, a annoncé mercredi le gouvernement helvète. Les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre sur plusieurs points, notamment les salaires, la libre circulation des personnes ou encore les aides publiques, et l'accord aurait nécessité un « compromis important » en Suisse, a fait savoir le ministre des Affaires étrangères du pays.

Ecrit par le 12 avril 2025

Comme le montre notre graphique, basé sur les chiffres de la [Commission européenne](#), la Suisse et l'UE entretiennent de fortes relations commerciales. Le pays est ainsi le 4ème partenaire économique de l'UE, avec des échanges commerciaux d'une valeur totale de plus de 250 milliards d'euros l'année dernière. Dans le détail, les 27 pays membres ont importé 109 milliards d'euros de marchandises en provenance de Suisse, tandis que les exportations du pays vers l'UE ont atteint 142 milliards d'euros.

Les plus grands [partenaires de l'UE](#) en matière de commerce sont toujours la [Chine](#) et les États-Unis, avec un volume d'échanges compris entre 500 et 600 milliards d'euros en 2020. La balance commerciale reste toutefois négative avec la Chine (-181 milliards d'euros), alors qu'elle est largement positive avec les États-Unis (+ 150 milliards d'euros).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Les vins de la Vallée du Rhône font de la résistance

Ecrit par le 12 avril 2025



Gel, sécheresse, taxe Trump, crise du Covid, Brexit... les motifs d'inquiétudes se sont multipliés pour les vins de la Vallée du Rhône ces derniers mois. Pourtant, le vignoble rhodanien a su faire preuve de résilience en limitant la 'casse' sur le millésime 2020. Malgré ces aléas, Philippe Pellaton, président d'Inter-Rhône, reste optimiste pour l'avenir et estime que la profession a su anticiper et s'adapter à ces difficultés.

« Malgré une année particulièrement compliquée et chahutée avec le Covid, la taxe Airbus ou bien encore le Brexit, les AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône ont bien résisté, en limitant à -8% la baisse de leurs sorties sur la campagne 2019/2020. On s'en sort pas si mal avec une commercialisation honorable dans un contexte bouleversé », constate soulagé [Philippe Pellaton](#), qui a succédé en novembre dernier à Michel Chapoutier à la présidence d'[Inter-Rhône](#), l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

« On s'en sort pas si mal. »

Ecrit par le 12 avril 2025

Ce recul est essentiellement concentré sur la France, où la grande distribution a bien fonctionné lors du premier confinement (35% des ventes contre 33% l'année précédente), mais n'a pas compensé le repli important des circuits traditionnels, notamment le secteur des CHR (Café, hôtel, restaurant) où le recul a été « assez violent » avec une chute de -28%.

Au final, en 2020 les ventes des AOC de vignobles de la Vallée du Rhône ont été réparties ainsi : 35% dans la grande distribution (113 millions de bouteilles), 22% dans les réseaux traditionnels et la vente directe (72 millions de bouteilles), 8% dans les enseignes de hard-discount (26 millions de bouteilles) et 35% à l'export (116 millions de bouteilles).

Un secteur international où « la bonne dynamique des marchés proches a permis de couvrir les retraits important du grand export », constate le président d'Inter-Rhône.

Redistribution des cartes à l'export

En effet, même si le volume des exportations (-1%) et le montant du chiffre d'affaires (-4%) sont en léger recul, « le potentiel export a été maintenu, se félicite Philippe Pellaton. On a cependant assisté à une redistribution des cartes. » La Belgique (+13%) détrône ainsi les Etats-Unis (-16%) de la première place des exportations en volume des vins de la Vallée du Rhône.

Au global, les baisses sur certains marchés stratégiques à l'export comme les Etats-Unis (qui reste cependant 1^{er} en valeur), la Chine (-36% en volume et -29% en valeur) ou bien encore le Japon (-26% en volume et 21% en valeur) ont été compensées par une augmentation des exportations dans la plupart des pays européens : Royaume-Uni (+6%), Allemagne (+1%), Pays-Bas (+9%). La palme revenant aux pays scandinave : Norvège (+55%), Suède (+9%), Danemark (+6%). Seul bémol pour le marché européen, qui représente 66% des exportations des vins de la Vallée du Rhône, la Suisse affiche un recul de -11% en volume et -4% en valeur.

Optimisme aux Etats-Unis, prudence pour la Chine

Victimes des tensions internationales, nées du conflit qui oppose l'Union européenne aux Etats-Unis concernant l'aéronautique, avec l'instauration d'une taxe de 25% à l'importation pour les vins européens, Inter-Rhône espère toutefois que cette situation conjoncturelle ne durera pas. « Nous sommes optimistes sur un rebond du marché américain », assure le président de l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

Pour la Chine, autre grand marché à l'export, la situation est plus mitigée puisqu'en 2 ans les ventes de vins de la Vallée du Rhône ont chuté des près de 50%.

« La crise de la Covid-19, qui a explosé au moment du nouvel an chinois et provoqué la fermeture des lieux de restauration, a accentué une situation déjà difficile, reconnaît Philippe Pellaton. En effet, à la suite d'une décennie de forte croissance, les importations de vins ont ralenti depuis près de 2 ans. Toutefois, la Chine reste un marché important pour le vin sur lequel la Vallée du Rhône dispose de nombreux atouts pour reprendre une dynamique de croissance. » Dans cette logique, Inter-Rhône entend renforcer sa présence et envisage une éventuelle présence permanente.

Ecrit par le 12 avril 2025



Après une forte augmentation du marché chinois depuis une décennie, ce dernier a connu une baisse significative depuis 2 ans. (photo d'archive d'une opération de communication des vins de la Vallée du Rhône sur les tramways de Hong-Kong).

Rosés et blancs : les nouvelles tendances de consommation

La crise sanitaire a été aussi l'occasion de mettre en lumière de nouvelles habitudes de consommation. Dans la grande distribution, Inter-Rhône a ainsi constaté un recul des ventes de vins rouges (-1,43%) alors que dans le même temps les vins blancs connaissent une progression de +7% et que les vins rosés affichent une bonne stabilité (+0,18%).

Une tendance confirmée par l'étude de [Kantar](#) menée auprès des consommateurs des AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône qui montre une évolution dans la consommation des couleurs : les blancs (de +2,3% à +2,8%) et les rosés (de +9,2% à +9,7%) ont recruté des acheteurs alors que les foyers acheteurs de rouges sont en recul (de -25% à -24,4%). Cette diminution de la consommation de vin rouge serait notamment due à la baisse des quantités achetées par les 50-64 ans. La consommation progresse toutefois chez les moins de 50 ans.

Écrit par le 12 avril 2025

De nouveaux mode de consommation qui incite Inter-Rhône à 'pousser' les vigneron à produire davantage de rosés ou de blancs. Actuellement, les vins rouges représentent 76% des sorties de chais contre 15% pour les rosés et 9% pour les blancs. « L'objectif est de porter la part des rosées à 25% de la production et celle des blancs à 15% », espère le président d'Inter-Rhône.

Le bio c'est bon

A l'image de l'ensemble du vignoble français, la part du bio dans la région ne cesse également de progresser depuis 10 ans, que ce soit dans les volumes commercialisés ou dans la production. Ainsi, dans la Vallée du Rhône où les champions du poids de la récolte en bio sont respectivement la Clairette de Bellegarde (55%), les vins doux naturels de Rasteau (33%) et Vinsobres (20%) le bio représente 12% des volumes et 13% des récolte en 2020. Autre signe de cet engouement, en 2010 on dénombrait 123 producteurs commercialisant leur vin au négoce sous un label bio. Dix en plus tard, en 2020, leur nombre a quasiment été multiplié par 3 (312).

« Les pratiques vertueuses se développent chaque année davantage en Vallée du Rhône, explique Philippe Pellaton. La logique bio va se poursuivre. »

Preuve en est encore, la Vallée du Rhône affiche une progression des ventes en bio supérieure à la moyenne des AOC françaises. Cette hausse des ventes en bio s'élève à +6.5% en volumes (+ 4,2% au niveau national). En valeur, les AOC de la Vallée du Rhône progressent dans le même temps de +10.3% (+6.45% pour la moyenne des AOC françaises).

Écrit par le 12 avril 2025



Philippe Pellaton, nouveau président d'Inter-Rhône après avoir succédé à Michel Chapoutier en novembre dernier.

Quelles perspectives pour 2021 ?

« Les conséquences des gelées de ce printemps occasionnent des pertes que l'on ne sera capable de mesurer qu'au moment des vendanges, constate le président d'Inter-Rhône. Cela étant, les vignobles de la Vallée du Rhône possèdent de formidables atouts pour poursuivre un approvisionnement serein des marchés. En effet, les projections permettent d'estimer un stock global Vallée du Rhône en fin de campagne 2020/2021 représentant environ 12 mois de sorties de chai. »

Ecrit par le 12 avril 2025

Un niveau qui permettra de couvrir une partie de la perte de récolte liée au gel prévisible pour 2021. Le stock devrait alors représenter environ 7 mois quand arrivera la fin de campagne 2021/2022.

« En France, il est à penser que dès la réouverture des restaurants et autres lieux de convivialité, associée à une reprise normale du tourisme, les consommateurs auront à cœur de reprendre leurs habitudes autour d'un verre de vin issu des vignobles de la Vallée du Rhône », poursuit Philippe Pellaton. Pour cela, le vignoble régional pourra disposer d'un coup de pouce de l'interprofession dont les budgets de promotion ont rééquilibré pendant le confinement, passant de 70% destinés à l'export et 30% pour la France, à 50/50 aujourd'hui. Une répartition qui perdurera encore cette année avec une enveloppe qui bénéficiera aussi des budgets qui n'ont pas été entièrement utilisés l'an dernier en raison des mesures sanitaires. Par ailleurs, dès que l'occasion se présentera (certainement en 2022), Inter-Rhône prévoit toujours l'organisation d'événements festifs majeurs à Avignon, capitale des Côtes-du-Rhône, et Lyon notamment.

« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences. »

Autre majeur pour l'avenir, un renforcement de la maîtrise des techniques des producteurs et la prise en compte des enjeux environnementaux dans une période où le réchauffement climatique a entraîné l'un des millésimes les plus précoces de ces 10 dernières années pour les vignobles de la Vallée du Rhône méridionale.

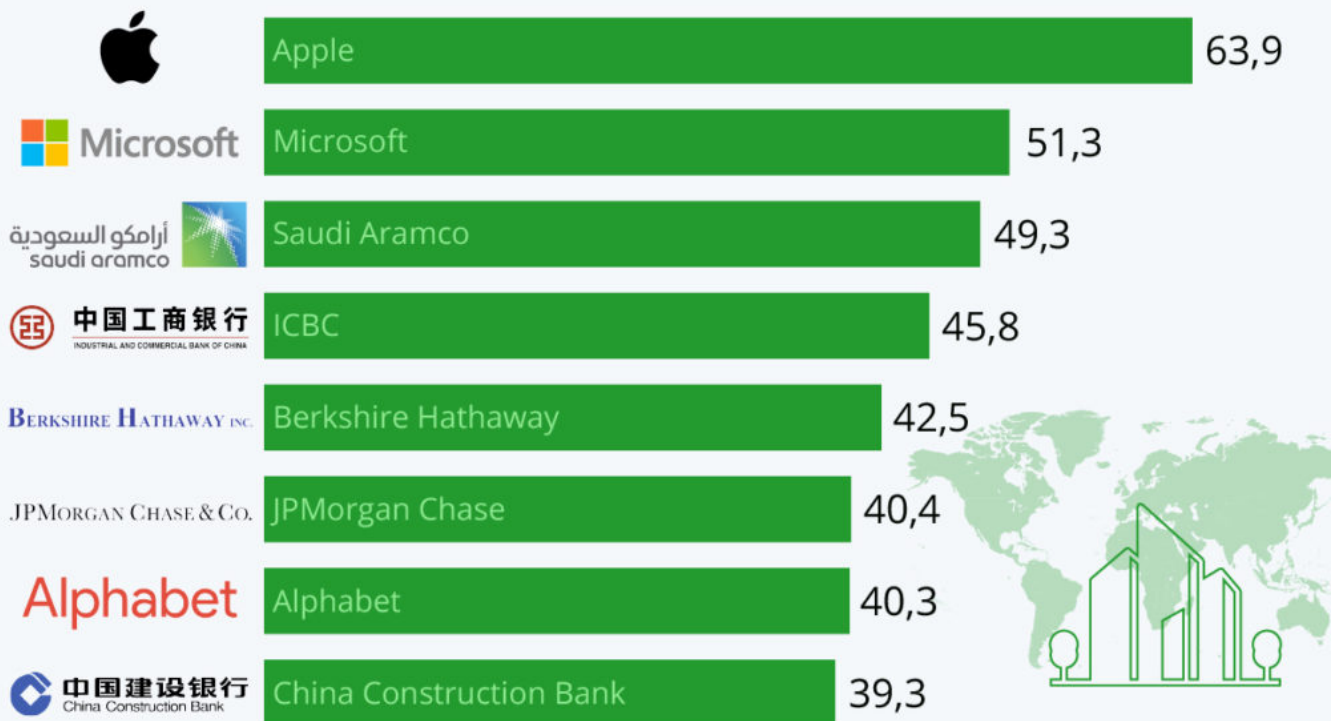
« L'interprofession n'a pas attendu la traversée de cette période compliquée pour intégrer un nouveau pôle de compétences et d'expertise du vignoble avec l'Institut Rhodanien, insiste le président d'Inter-Rhône. Ce nouvel outil, véritable pôle de recherche appliquée, participera aussi à la mise en œuvre de projets d'envergure pluri-régionale voire nationale, grâce à l'appui nécessaire de partenaires historiques tels que les Chambres d'agriculture, les laboratoires d'œnologie, l'Université du vin ou le lycée viticole d'Orange. Les attentes sociétales sur les enjeux environnementaux au vignoble, la nécessaire orientation sur les vins à faibles résidus, le travail sur la permanente adaptation des vins rouges au marché et la définition précise des profils des vins blancs et rosés seront autant de thèmes à porter urgemment et sur lesquels il faut accompagner les opérateurs. »

Les entreprises les plus rentables au monde

Ecrit par le 12 avril 2025

Les entreprises les plus rentables au monde

Entreprises cotées en bourse ayant réalisé les plus gros bénéfices nets en 2020, en milliards de dollars



Source : Forbes Global 2000



statista

Comme le révèle la liste [Global 2000](#) récemment publiée par Forbes, la pandémie de [coronavirus](#) a bouleversé le classement des entreprises cotées en bourse les plus rentables de la planète. Les géants technologiques [Apple](#) et Microsoft ont largement profité du [boom des usages numériques](#) et se sont hissés en tête du classement, tandis que les bénéfices des banques et des sociétés d'investissement sont restés plus stables. Alphabet, la société mère de Google, a vu ses bénéfices passer de 34,3 milliards de

Ecrit par le 12 avril 2025

dollars en 2019 à 40,3 milliards de dollars l'année dernière, soit une hausse de plus de 17 %.

La compagnie pétrolière d'État, [Saudi Aramco](#), qui était présentée comme l'entreprise la plus rentable au monde avant d'entrer en bourse fin 2019, a quant à elle dégringolé au troisième rang. Les profits de la société saoudienne ont presque été divisés par deux en 2020 en raison de la baisse de la [consommation énergétique](#) liée à la crise.

Les bénéfices n'étant généralement communiqués que pour les entreprises cotées en bourse ou celles qui envisagent de le devenir, les profits d'un grand nombre d'entreprises, notamment publiques, restent inconnus et ne figurent donc pas dans cette liste.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

UP-Medef 84 : redonner du sens à l'entreprise

[L'UP-Medef 84](#) lance la première édition de 'Cap raison d'être'. Cette opération élaborée par le Medef Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à pousser les entreprises ayant adopté une démarche [RSE](#) à aller plus loin. Pour cela, 'Cap raison d'être' propose d'être sélectionné pour un cycle de formation entièrement gratuit à destination des adhérents de l'UP-Medef 84. De quoi ensuite doter votre entreprise d'une [raison d'être](#) ou adopter la qualité de '[société à mission](#)' grâce aux opportunités qu'offre [la loi Pacte](#).

Raison d'être et société à mission

Dans ce cadre, l'opération propose 4 sessions de formation inter-dirigeants en présentiel autour de la raison d'être et de l'entreprise à mission. Ces ateliers 'd'intelligence collective', qui se dérouleront de septembre 2021 à septembre 2022, seront l'occasion d'échanges entre dirigeants et experts, et de témoignages d'entreprises. Ils seront complétés par des supports pédagogiques élaborés par les meilleurs spécialistes. Le but étant, à termes, la création d'une 'communauté Cap Raison d'être' « pour agir ensemble pour une croissance responsable et la relance d'un networking suite à une longue période à distance », expliquent les organisateurs.

Les objectifs de l'opération

Les objectifs de cette initiative doivent notamment permettre de comprendre les concepts de 'raison d'être' et 'd'entreprise à mission', connaître les attendus réglementaires à ne pas rater, réfléchir sur ses implications en matière de gouvernance et de management, de prise en compte des attentes des parties

Écrit par le 12 avril 2025

prenantes ainsi que de s'emparer des outils et de la méthodologie de façon proactive pour élaborer la raison d'être de son entreprise, et pour les entreprises les plus matures, devenir entreprise à mission. En 2020, 123 entreprises françaises se sont dotées d'une raison d'être et 88 sont devenues entreprises à mission.

Infos pratiques et inscription

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au mardi 15 juin 2021. Les entreprises seront ensuite sélectionnées durant le courant du mois de juin. Attention, le nombre de place est limité.

Formulaire de pré-inscription disponible en cliquant [ici](#).

Informations complémentaires et détail de l'opération [à retrouver ici](#).

Eurolev vertical solution, filiale de l'avignonnais Berto, fait l'acquisition d'Atna



Ecrit par le 12 avril 2025

[Eurolev vertical solution](#), filiale depuis 2012 du [groupe avignonnais Berto](#), n°1 Français de la location de véhicules industriels avec conducteurs, vient de faire l'acquisition de la société Atna. Spécialisée dans la location avec opérateur de nacelles araignées grandes hauteurs de 13 à 42 mètres et de mini-grues avec une capacité de 1 à 4 tonnes et une portée de 5,5 à 18 mètres, cette entreprise créée en 2009 est basée à Limoges-Fourches en Seine-et-Marne. Outre le savoir-faire de ses équipes concernant l'utilisation de nacelles araignées et de mini-grues (conditions de stabilité, limites de charge, limites de déport...) Atna dispose d'un parc de 19 machines.

Dirigé par [Frédéric Besnier](#), la société Eurolev vertical solution dispose pour sa part d'un parc de près de 1 500 machines réparties dans ses 14 agences implantées dans toute la France.

Ecrit par le 12 avril 2025



Ecrit par le 12 avril 2025

Outre le savoir-faire de ses équipes concernant l'utilisation de nacelles araignées et de mini-grues (conditions de stabilité, limites de charge, limites de déport...), Atna dispose d'un parc de 19 machines.

AG de la CPME : retour sur une année inédite



La CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse vient de tenir son assemblée générale annuelle. L'événement, organisé en 'distanciel', a notamment permis à Bernard Vergier, président de l'organisation patronale vauclusienne, de revenir sur cette année inédite si particulière pour les entreprises du département.

« L'année inédite que nous venons de vivre et la pandémie malheureusement toujours d'actualité, auront marqué profondément chacun de nous. Notre modèle économique, fondement de notre société, a été mis en suspens à plusieurs reprises », a expliqué en préambule Bernard Vergier, président de la [CPME 84](#)

Écrit par le 12 avril 2025

lors de son assemblée générale annuelle qui vient de se tenir en visioconférence.

Nombreuses mesures d'accompagnement

« Face à l'urgence et à l'ampleur de la situation, la CPME 84, dès le 17 mars 2020, a pris la décision d'informer, d'orienter et d'accompagner l'ensemble des entreprises, branches professionnelles et associations, adhérentes ou non, au sujet des nombreuses mesures d'accompagnement mises en place progressivement dans le cadre de cette crise », a poursuivi [celui qui a été réélu président de la CCI \(Chambre de commerce et d'industrie\) de Vaucluse en novembre dernier](#) lors des élections consulaires intermédiaires.

Ainsi, dès le premier confinement, la CPME 84 a organisé de nombreux webinaires sur des thématiques comme le PGE (Prêt garanti par l'Etat), le chômage partiel, le télétravail, les protocoles sanitaires, l'après Covid, plan de relance...

Dans le même temps, la Confédération vauclusienne a aussi répondu à l'ensemble des sollicitations individuelles de ses adhérents en proposant un accompagnement personnalisé sur leur situation et leur besoins. Bien évidemment, durant cette période elle a également tenu au courant par mails, plusieurs fois par semaine, ses adhérents et ses branches concernant les décisions prises par le gouvernement et les dispositifs d'aides disponibles.

Réactivité et disponibilité

« La CPME 84 est arrivée à faire face au flux important de problématiques individuelles rencontrées par les entreprises, il en était de son devoir, insiste Bernard Vergier. Je félicite l'ensemble des adhérents avocats, experts-comptables et autres activités de conseil qui, via notre organisation, ont répondu, conseillé et orienté gracieusement un très grand nombre d'entreprises depuis le début de cette crise. Je souhaite également rendre un hommage appuyé à l'ensemble des institutions locales (préfecture, Urssaf, DREETS -ex Direccte-, DDFIP, etc...) pour leur réactivité et leur disponibilité. »

« La transition numérique doit être une priorité absolue. »

Par la suite, lors du deuxième confinement, la CPME 84 s'est inscrite dans la même logique de fonctionnement. Elle a ainsi lancé immédiatement 3 initiatives :

- l'appel à l'ensemble des adhérents afin de faire un point sur leur situation, l'utilisation des dispositifs d'aide, leur moral, etc...
- la mise en avant de ses adhérents sur les réseaux sociaux avec l'opération '1 jour/1 adhérent',
- l'organisation de rencontres digitales réseau pour qu'ils puissent continuer à développer leur activité et trouver de nouveaux débouchés.

« L'heure est maintenant à la relance économique qui doit tenir compte des enseignements de cette période, constate le président de la Confédération. Collectivement, nous pouvons arriver à traverser cette crise même s'il demeure encore de nombreuses difficultés pour beaucoup de secteurs d'activité. Nous devons continuer à nous mobiliser pour l'emploi. Malgré le contexte sanitaire, trop d'entreprises peinent

Ecrit par le 12 avril 2025

encore à recruter de la main d'œuvre qualifiée ou moins qualifiée malgré un taux de chômage élevé dans le Vaucluse. Nous devons accélérer la digitalisation des commerces indépendants et d'une façon générale, sur l'ensemble des TPE et PME. La crise sanitaire nous a démontré que la transition numérique doit être une priorité absolue. »

L'activité de l'année 2020

Pour autant, si le Covid-19 a 'vampirisé' l'actualité, la CPME a également poursuivi ses activités habituelles. Les pôles 'Femmes chefs d'entreprise' et 'Jeunes' ont multiplié les rendez-vous en présentiel ou en virtuel selon les possibilités d'alors. De nouvelles rencontres réseau, les 'pitch party' se sont déroulées en vision-conférence, et plusieurs membres de la CPME 84 ont été sélectionnés pour participer aux trophées régionaux des entrepreneurs positifs.

Par ailleurs en 2020, la Confédération a monté plus de 700 dossiers de formation de chefs d'entreprise non-salariés en tant que point d'accueil Agefice (Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise).

Les élections passées et à venir

Comme évoqué plus haut, avec sa liste 'Energie positive' Bernard Vergier a mené campagne l'an dernier lors des élections de la CCI 84 suite aux difficultés de gouvernance de l'institution consulaire vauclusienne. Des élections qui auront de nouveau lieu l'automne prochain.

« L'objectif sera une nouvelle fois de proposer aux chefs d'entreprises une véritable liste d'union représentant l'ensemble des secteurs d'activité de façon équilibrée et dans l'intérêt supérieur de l'économie locale, de l'emploi et du développement de nos territoires », explique celui qui ne pourra pas se représenter en raison de la limite d'âge imposée par les règles du scrutin.

« La crise du Covid a bien démontré la nécessité des réseaux consulaires. »

Cependant, ce dernier insiste sur « la nécessité de services locaux d'une CCI dédiés aux problématiques des chefs d'entreprise, toujours plus complexes. Notre CCI Territoriale a bien failli disparaître ces dernières années au profit d'une gouvernance régionale. Nous devons continuer notre action pour préserver notre Chambre de Commerce qui assure au quotidien un service de proximité pour l'ensemble des commerçants et chefs d'entreprise. La crise du Covid a bien démontré la nécessité des réseaux consulaires. »

Par ailleurs, pour la première fois de son histoire, la CPME 84 participera aux élections à la Chambre des Métiers en association avec la Fédération du BTP sous l'égide 'Fiers d'être artisans'.

Les TPE artisanales, les commerçants-artisans, les structures à la double immatriculation (Registre du Commerce et des sociétés / Registre des métiers) auront la possibilité d'être représentées comme il se doit par la première organisation patronale vauclusienne et l'association 'Fiers d'être artisans' », se félicite Bernard Vergier.

Boîte à outils des dirigeants

Ecrit par le 12 avril 2025

Rappelant le rôle de 'boîte à outils des dirigeants' de la CPME, le président a conclu cette AG virtuelle en regrettant que « trop d'entrepreneurs, en cas de difficultés, attendent le dernier moment pour venir frapper à la porte des organisations patronales ou d'autres structures comme les Centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP) ou les Pôles de Prévention des Tribunaux de Commerce. La CPME est là et bien présente pour ces entreprises qu'elles aillent bien ou mal. »